



Les enjeux des comparaisons internationales

Mireille Elbaum

Directrice de la direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (Drees), ministère de la Santé, de la Famille et des Personnes handicapées,

Le présent dossier sur les développements récents de l'information en santé en Europe est particulièrement bienvenu. Ce thème est en effet spécialement d'actualité au moment où le ministère propose une loi d'orientation sur la santé, qui a pour ambition de se fonder sur des objectifs quantifiés et requiert la définition d'indicateurs. Les projets envisagés à l'échelle communautaire dans le cadre du programme d'action en santé publique piloté par la direction générale Santé et Protection des consommateurs, projets à la fois complexes et ambitieux, imposent en outre d'en percevoir clairement les enjeux et les échéances, comme cela a été l'objectif du séminaire du 22 janvier 2003 organisé par la Drees, dont le contenu est largement repris ici.

Si l'on en croit l'expérience passée dans les domaines économique et financier, la définition et l'utilisation d'indicateurs européens sont potentiellement porteurs d'enjeux très forts. Bien sûr pour l'appréciation de la situation de chacun des pays, mais aussi et surtout pour la conception même du champ et des objectifs qui structurent les politiques. C'est ce que l'on a constaté, dans le passé, dans le domaine des statistiques de l'emploi et du chômage, et plus récemment, sur celles de la pauvreté et de la cohésion sociale.

Or, dans le domaine de la santé, les réflexions sont sans doute moins « balisées » que dans le domaine économique ou même celui de l'emploi : ainsi, les choix d'indicateurs et, par exemple, la place laissée à ceux centrés sur le bien-être par rapport à ceux plus axés sur les pathologies. On ne pourra pas non plus esquiver les questions d'ordre éthique qui se sont fait jour au niveau international, ni celles concernant d'éventuels indicateurs composites, dont le rapport 2000 de l'OMS a montré les difficultés et les limites.

En la matière, le système statistique français est porteur de réflexions, de conceptions mais aussi de méthodes qu'il convient de mieux faire valoir et de porter de façon active au niveau européen. Faute de quoi elles risquent d'être perçues comme des réflexes défensifs, et d'être battues en brèche ou contournées dans l'avenir.

Dans le domaine de la santé et du handicap, les perspectives ouvertes au niveau du système statistique européen sont aussi directement l'occasion de faire évoluer et de pérenniser notre système national d'observation, dans le cadre du système européen d'enquêtes sur la santé présenté dans ce dossier.

Cette construction pose, bien sûr, de nombreuses questions méthodologiques sur la démarche de comparabilité : harmonisation des outils en amont ou des résultats en aval ? À cet égard, les orientations prises par Eurostat : choix ouvert des supports de collecte, s'appuyant sur des séries de modules harmonisés en amont, semblent à la fois réalistes et efficaces.

Pour notre système, les enjeux de ce projet sont essentiels, car, comme l'a clairement réaffirmé le rapport du Conseil national de l'information statistique consacré à l'état de santé de la population, les enquêtes en population sont une pièce essentielle du système d'observation. Or, le système d'enquêtes sur la santé mis en place sous l'égide de l'Insee n'a été réalisé jusqu'ici qu'à un rythme décennal, voire encore plus espacé, inadapté au cadencement quinquennal des choix de santé publique. De plus, la demande sociale adressée dans le champ du handicap et de la dépendance a conduit l'Insee à réaliser l'enquête Handicap-incapacité-dépendance pour laquelle se pose la question de son renouvellement.

Ces besoins nous amènent à réfléchir sur la configuration d'un système pérennisé d'enquêtes sur la santé et le handicap en population générale. Et c'est là bien sûr que les réflexions engagées par Eurostat, autour d'une enquête quinquennale réalisée dans tous les pays européens, nous semblent devoir servir de cadre ou d'ossature incontournable à ce futur système. Il s'agirait d'un projet ambitieux, tant du point de vue des délais de réalisation, que des difficiles travaux d'harmonisation européenne à venir autour de questions culturellement aussi complexes que la santé perçue, mais qui doit être mené de façon résolue. ■